



Référentiel national de formation des évaluateurs de la marque Tourisme & Handicap.

Ce référentiel concerne la formation des enquêteurs chargés d'évaluer l'accessibilité aux publics en situation de handicap des prestations touristiques et culturelles.

PUBLIC CONCERNE / PROFIL DES STAGIAIRES

Des salariés ou des bénévoles de réseaux ou associations émanant du secteur touristique ou du secteur handicap.

Dans la mesure du possible, il est vivement recommandé de garantir durant la formation la mixité « handicap » et « tourisme ». Celle-ci assure l'équilibre des binômes sur le terrain et, lors du stage, est source d'enrichissement pour tous.

LES PREREQUIS

Le candidat évaluateur devrait, avant de participer au stage :

1. Avoir suivi en candidat libre 2 ou 3 évaluations (lui permettant en particulier une première approche des critères et des outils) ;
2. Avoir pris connaissance des statistiques concernant la marque (nombre de labellisés par pictogrammes, par activités...)
3. Avoir pris connaissance d'un document générique sur les déficiences : nombre de personnes, définitions, conséquences, compensations...

LES OBJECTIFS

A l'issue de ce stage, les évaluateurs doivent :

- Connaître la philosophie et l'organisation de la marque ainsi que leur rôle et missions au cœur du dispositif de labellisation.
- Avoir des connaissances des divers handicaps permettant de donner du sens aux critères exigés par la marque nationale Tourisme et Handicap
- Avoir expérimenté les handicaps moteur et visuel
- Avoir une connaissance des outils imposés par la marque et mis en œuvre pour offrir une bonne accessibilité, en connaître le fonctionnement et savoir en vérifier l'état de marche.
- Avoir une connaissance des principes de l'accessibilité (les normes en usage, les critères de la marque inclus dans les caractéristiques générales et dans la grille hébergement/restauration)
- Avoir expérimenté le remplissage de la grille et la validation des informations et leur transcription sur la fiche de synthèse.

LA DUREE

3 jours, soit 21 heures de stage.

La durée de 3 jours pour le stage de base implique de la part des participants des pré-requis.

Il est recommandé aux organismes de formation de proposer une 4^{ème} journée à suivre après 4 ou 5 évaluations.

LE NOMBRE DE STAGIAIRES

L'idéal 10 stagiaires, admissible : 12.

Un nombre pair est idéal pour permettre un réel travail en binômes lors de la mise en situation d'évaluation.

CONTENU DE LA FORMATION

LE CONTEXTE ET LES OUTILS

Présentation de l'association Tourisme & Handicaps (actions et missions)

Présentation de la marque Destination Pour Tous : appel à projet, informations diverses sur l'état des lieux.

La marque Tourisme & Handicap : historique, procédures et positionnement de l'évaluateur dans le dispositif

La chaîne touristique (ce qui est attendu par le client) et qui entraîne l'hétérogénéité de l'offre labellisée

Les outils de la labellisation (partie 1) : règlement d'usage, demande de la marque : cahiers de charges, fiche de synthèse, acte d'engagement.

LES DEFINITIONS

Le handicap : une situation et non plus une invalidité.

La déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation. L'accessibilité et la chaîne de déplacement réel

LES PRINCIPALES DEFICIENCES

Caractéristiques, conséquences et outils de compensation.

Typologie de critères à mettre en œuvre par le prestataire

Mises en situation : au minimum mises en situation d'utilisation d'un fauteuil roulant et de cheminement avec masques et cannes longues.

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITE

Normes liées à l'usage d'un fauteuil roulant et mesures anthropométriques ET démonstration de prises de mesure

La gestion des obstacles

Les principes de la signalétique

Les notions d'éclairage

La sécurité et la dangerosité

LES CRITERES DE LA MARQUE DES CARACTERISTIQUES GENERALES /HEBERGEMENT - RESTAURATION

Entrée

Chemins horizontaux et verticaux, extérieurs et intérieurs

Sanitaires ; Salle de bains et WC - Chambre

Restaurant, salle de petits-déjeuners et Self.

LES OUTILS DE L'EVALUATEUR (Partie 2 : suite de ce qui a été remis en module 1)

« la bible » comprenant :

- Cahier des charges
- Les grilles pédagogiques
- Organisation de la visite
- La liste du matériel à emporter

Méthodologie de remplissage des grilles pédagogiques

MISE EN SITUATION D'EVALUATION DU SITE EN BINOME

REDACTION DE LA FICHE DE SYNTHESE

MISE EN COMMUN – REPONSE AUX QUESTIONS.

EVALUATION DE LA FORMATION

LE LIEU

Le lieu de tenue du stage est partie prenante de la pédagogie. Il est important que la mise en situation permette d'évaluer les grands principes de l'accessibilité.

Les impératifs sont :

- Un parking ou un arrêt minute
- Une entrée
- Un comptoir d'accueil, une réception.
- Des cheminements horizontaux : si possible une partie extérieure, obligatoire une partie intérieure.
- Des cheminements verticaux : un escalier ET un ascenseur
- Des sanitaires (WC) en parties communes.
- Une signalétique
- Une chambre prévue pour des personnes handicapées (utilisatrices de fauteuil roulant = obligatoire, autres déficiences = si possible)
- Une salle de bains prévue pour des personnes handicapées utilisatrices de fauteuil roulant (et si possible pour les autres déficiences)
- Une salle de restaurant ou, au moins, une salle de petit-déjeuner.

En plus de ce socle, il est intéressant de choisir un lieu qui offre des prestations annexes : téléphone, accès internet, distributeur de boissons, salle de sports, salles de réunions...

METHODOLOGIES

Apports théoriques

Mises en situation (de déficience et d'évaluation TH)

Démonstrations et manipulations d'outils liés à l'évaluation

Travaux en groupes, en binômes.

Remise de l'ensemble des documents liés à la marque TH, de divers autres documents techniques ... sous forme dématérialisée

Les organismes de formation ont le devoir de se tenir au courant des documents en vigueur pour la labellisation au moment du stage.

Il est suggéré de remettre les supports techniques assez rapidement en début de stage et au plus tard en fin d'après-midi du jour 1.

